



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 28/11/2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élections municipales complémentaires partielles d'Anzême - 2<sup>e</sup> tour

Le dimanche 3 décembre 2023

À la suite du scrutin du dimanche 26 novembre 2023, aucun candidat n'ayant réuni les votes d'au moins un quart des électeurs (condition requise par l'article L. 253 du code électoral), il n'y a pas d'élu à ce premier tour.

Aussi, les électeurs sont appelés à voter au second tour qui se tiendra **le dimanche 3 décembre 2023** à la mairie d'Anzême.

Au deuxième tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

### Contact presse Cabinet de la Préfète

Tél. : 05.55.51.59.00  
Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)  
Bureau départemental  
de la communication interministérielle

 [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)

 Préfète de la Creuse

 Préfète de la Creuse